

2017

Envoyé en préfecture le 25/08/2017

Reçu en préfecture le 25/08/2017

Affiché le 25/08/2017

ID : 085-200033926-20170721-DEL2017_28-DE

**Département
DE LA
VENDEE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL**

ARRONDISSEMENT
DES
SABLES D'OLONNE

**SYNDICAT
MIXTE VENDÉE
CŒUR OCÉAN**

Nombre de délégués
14

Présents
10

Suffrages
exprimés
10

**DATE DE LA
CONVOCAION :
4 juillet 2017**

**DATE
D'AFFICHAGE
4 juillet 2017**

**DEL 2017-28
OBJET : AVIS
RÉVISION
ACCÉLÉRÉE DU
PLU DE
TALMONT-
SAINT-HILAIRE**

L'an deux mille dix-sept, le vendredi vingt et un juillet à neuf heures trente, les délégués du Bureau Syndical du Syndicat mixte Vendée Cœur Océan, formé par arrêté de Monsieur le Préfet en date du 10 octobre 2012, régulièrement convoqués par Edouard de La BASSETIERE, Président du syndicat mixte, se sont réunis au siège de la communauté de communes des Achards en séance ordinaire.

Etaient présents : Éric ADRIAN, Edouard de La BASSETIERE, René BOURCIER, Joël BRET, Françoise FONTENAILLE, Joël MONVOISIN, Patrice PAGEAUD, Jean-François PÉROCHEAU, Maxence De RUGY, Alain PERROCHEAU.

Etaient excusés/absents : Michel CHADENEAU, Michel BRIDONNEAU, Marcel GAUDUCHEAU, Daniel NEAU.

Egalement présent : Gaëtan JOURDAIN

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

Le projet de Talmont-Saint-Hilaire s'inscrit dans le cadre des nouvelles exigences introduites par la loi ALUR en matière d'extension limitée de l'urbanisation définies par les articles L142-4 et L142-5 du code de l'urbanisme.

Le projet propose :

- Le classement en UBb d'un secteur Nh et A (avant annulation du PLU et en NBb au POS) sur le secteur de la « Gibretière » pour 12 ha (dont 2,2 ha en extension de l'urbanisation sous OAP) et requalification en « village » au titre de la Loi Littoral.
- Le classement en UBb d'une partie de parcelle (CS n°88) actuellement en N (avant annulation du PLU et en UC au POS), pour 0,9 ha.

Cette procédure vise à mettre le PLU de la commune en conformité avec les conclusions du juge administratif.

2017

Envoyé en préfecture le 25/08/2017
Reçu en préfecture le 25/08/2017
Affiché le 25/08/2017
ID : 085-200033926-20170721-DEL2017_28-DE

Suite à cet exposé,

le Bureau Syndical,

à l'unanimité, décide de :

- Accorder un avis favorable à la révision accélérée du PLU de Talmont-Saint-Hilaire

Pour extrait conforme au registre

Le Président du Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan

Edouard de La BASSETIÈRE

